

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00453 Numéro SIREN : 442 205 829 Nom ou dénomination : A.LAVERNHE IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2019 sous le numéro de dépôt 3008

Greffe du tribunal de commerce d'ANTIBES



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/05/2019

Numéro de dépôt : 2019/3008

Déposant :

Nom/dénomination : A.LAVERNHE IMMOBILIER

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 442 205 829

N° gestion : 2002 B 00453



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1), cocher la case				Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
LAVERNHE IMMOBILIER		117 BOULEVARD WILSON	
SIRET	4 4 2 2 0 5 8 2 9 0 0 0 2 5	06160 JUAN LES PINS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	AGENCE IMMOBILIERE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	2 814		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	SII cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BDCA 11 RUE JEAN RACINE PLACE DE L'OPERA 83000 TOULON Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 02/04/2019
Tél:	Qualité et nom du signataire: LIEU JUAN LES PINS Gérant
	Signature: LAVERNHE FRANCK

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



CPM

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
autres que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
			Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	
1	2	3	4	5	6	7	8
Mme MILETA CATHERINE ASSOCIEE 26 B ROUTE DE LA PARC DE LA BADINE - A2 06600 ANTIBES	250	2018	20 994				
M LAVERNE FRANCK GERANT 26 B ROUTE DE LA BADINE PARC DE LA BADINE 06600 ANTIBES	250	2018	42 000				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : LAVERNHE IMMOBILIER

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 117 BOULEVARD WILSON

06160 JUAN LES PINS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44220582900025

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 2018		N-1, 13 11 2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 972	AC	1 972		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 155	AG	8 155	2 000	
	Fonds commercial (1)	AH	100 000	AI		100 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	12 300	AQ	8 956	3 344	4 463
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 379	AS	3 379		
	Autres immobilisations corporelles	AT	39 927	AU	37 365	2 563	2 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	434	CV		434	434
	Créances rattachées à des participations	BB	710	BC		710	710
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	40	BI		40	40
	TOTAL (II)	BJ	168 917	BK	59 826	109 091	108 622
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN	40 472	BO		40 472	39 092
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	36 257	BY		36 257	
	Autres créances (3)	BZ	4 519	CA		4 519	3 881
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	9 089	CG		9 089	28 510
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 432	CI		1 432	1 428
	TOTAL (III)	CJ	91 769	CK		91 769	72 911
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	260 686	IA	59 826	200 860	181 533
	Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	750	(3) Part à plus d'un an : CR	
	Clause de réserve de propriété : *						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

* Des renseignements complémentaires sont données dans la notice n° 2022

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BDCA



CPM

Désignation de l'entreprise : LAVERNHE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....5.0.0.....)	DA	7 500	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	123 576	113 623	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 310	9 953	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	135 136	131 826	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 839	7 576	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	24 410	1 754	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 357	13 405	
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 492	22 397	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	625	4 575	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	65 723	49 706	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	200 860	181 533	
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	65 723	49 706	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		315	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A

CPM

Désignation de l'entreprise : LAVERNHE IMMOBILIER		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF		
		FG	286 774	FI	286 774	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	286 774	FK	286 774	
	Production stockée*			FL	286 774	
	Production immobilisée*			FM	1 380	
	Subventions d'exploitation			FN		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FO		
	Autres produits (1) (11)			FP	3 763	
				FQ	1 231	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	293 148	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	141 939	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 698	
	Salaires et traitements*			FY	102 461	
	Charges sociales (10)			FZ	27 082	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	3 099	3 381	
			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges (12)	GE	1 563	3		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	287 842
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	5 306
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM			
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	747		
	Différences négatives de change		GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
	Total des charges financières (VI)	GU	747	926		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(747)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	4 559	

Dossier N° 002047 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BdCA

Désignation de l'entreprise : LAVERNHE IMMOBILIER

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		4 621		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		4 621		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	827	6 059		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	827	6 059		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(827)	(1 438)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	422	2 734		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	293 148	336 706		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	289 837	326 753		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	3 310	9 953		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							HP		1 366		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									HX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RC			
	(9)	Dont transferts de charges									RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A1	3 763	12 743	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2	11 428	27 605	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A4	36		
	(13)	obligatoires									A6	11 428		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles										827				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 002047 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BDCA



Désignation de l'entreprise : LAVERNE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	TOTAL I					CZ	1 972	D8		D9			
	TOTAL II					KD	107 655	KE		KF	2 500		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	12 300	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	3 379	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	23 452	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	1 149	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	14 259	LC		LD	1 068		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	54 539	LO		LP	1 068		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	1 145	8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	40	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	1 185	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	165 350	OH		OJ	3 568		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
INCORP.		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3	4	5	6				
		à poste 1		à poste 2									
CORPORELLES	TOTAL I		IN		CO		DO	1 972	D7	1 972			
	TOTAL II		IO		LV		LW	110 155	IX	110 155			
	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	12 300	MI	12 300			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	3 379	ML	3 379			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	23 452	MO	23 452			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	1 149	MR	1 149			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	15 326	MU	15 326			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH	55 606	NI	55 606			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW				
	Autres participations		IO		OX		OY	1 145	OZ	1 145			
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	40	2G	40			
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 185	2H	1 185			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL	168 918	OM	168 918		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable BDCA

Dossier N° 002047 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : LAVERNHE IMMOBILIERNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	1 972	EL		EM		EN	1 972
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	7 655	PF	500	PG		PH	8 155
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	7 837	PW	1 119	PX		PY	8 956
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	3 379	QA		QB		QC	3 379
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	22 210	QE	669	QF		QG	22 879
immobilisations	Matériel de transport	QH	303	QI	392	QJ		QK	695
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 372	QM	419	QN		QO	13 791
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	47 101	QV	2 599	QW		QX	49 700
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	56 727	ØP	3 099	ØQ		ØR	59 826

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5							N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9							Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7							Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5							R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2							S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9							T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7							T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5							U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3							V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1							W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8							X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7							X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM									NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU							NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BDCA

Dossier N° 002047 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



CPM

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : LAVERNHE IMMOBILIER

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegit Group

Désignation de l'entreprise : LAVERNHE IMMOBILIER				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	710	UM	710	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	40	UV	40	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	36 257		36 257		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	550		550		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 624		1 624	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 633		1 633	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	712		712		
	Charges constatées d'avance	VS	1 432		1 432		
	TOTAUX		VT	42 958	VU	42 958	VV
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 839		1 839		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 357		14 357		
Personnel et comptes rattachés		8C	7 609		7 609		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 237		4 237		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 219		11 219		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 428		1 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	24 410		24 410		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	625		625		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	65 723	VZ	65 723		
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	24 410	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 422	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

A. LAVERNHE IMMOBILIER

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 117 boulevard WILSON

06160 JUAN LES PINS

442 205 829 RCS ANTIBES

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 3 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois mai, à quatorze heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-----------|
| - Monsieur FRANCK LAVERNHE, propriétaire de | 250 parts |
| - Madame CATHERINE LAVERNHE, propriétaire de | 250 parts |

soit un total de 500 parts

sur les cinq cents (500) parts composant le capital social.

Monsieur FRANCK LAVERNHE préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ❖ les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- ❖ le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- ❖ le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- ❖ l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- ❖ la feuille de présence,
- ❖ le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- ❖ Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- ❖ Quitus à la gérance,
- ❖ Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- ❖ Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- ❖ Rémunération de la gérance,
- ❖ Pouvoirs pour formalités,
- ❖ Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Page 1 sur 3

➤ **PREMIÈRE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

➤ **DEUXIÈME RESOLUTION**

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

➤ **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 3 310 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	3 310.00 €
- Une somme de	3 310.00 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

➤ **QUATRIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

➤ **CINQUIÈME RESOLUTION**

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de ratifier la rémunération annuelle de Monsieur FRANCK LAVERNHE, gérant, pour un montant de 42 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

➤ **SIXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Page 2 sur 3

✓

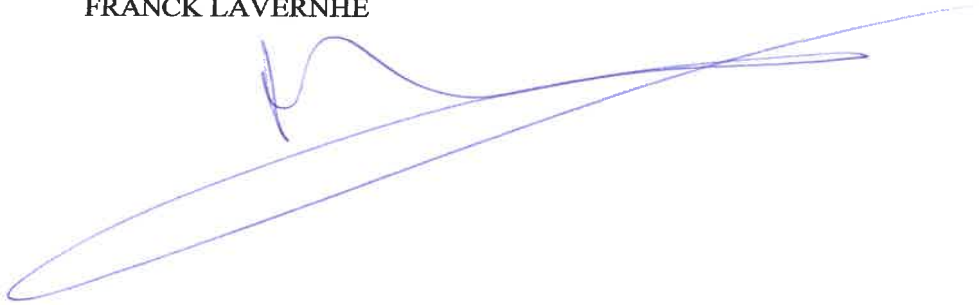
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés ou leurs mandataires.

Le gérant

FRANCK LAVERNHE





CP7